

A peine fait quelques pas qu'elle aperçut son maître couvert de sang et portant la main au côté gauche du cou : « Clémentine, on vient de me donner un mauvais coup ; vite, un médecin, » telles furent ses seules paroles et on ne put obtenir de lui aucune explication sur le drame qui venait de se passer.

La servante fut gardée à vue, une ou deux arrestations furent opérées, mais la justice ne parvint pas à faire la lumière sur cette ténébreuse affaire.

Sera-t-on plus heureux cette fois ? Peut-être, car ce ne saurait être sans présomptions graves que le parquet s'est décidé, après deux ans, à assurer de la personne de Jules L.... Celui-ci n'a que vingt-trois ans. Il habitait la maison contiguë à celle de M. Delbecq.

C'est lundi prochain à sept heures et demie et non à cinq heures et demie, comme on nous l'aurait fait dire, qu'aura lieu la soirée intime offerte par la *Famille Delatre* à ses membres honoraire, chez Mme Vve Authier-Delatre, rue de Tourcoing.

Rappelons, en passant, que la même société musicale exécutera demain à midi, en l'église Saint-Martin, les morceaux suivants qu'elle a fait entendre dimanche dernier à l'église du Sacré-Cœur.

L'Aurore, ouverture Fantaisie sur la *Traviata*

Escudé Verdi

M. Lebon, capitaine de gendarmerie en retraite, a été nommé rapporteur près le 2<sup>e</sup> conseil de guerre de Lille, en remplacement de M. le capitaine Lemaréchal, qui a atteint la limite d'âge.

Une rencontre à l'épée a eu lieu, hier matin, à la frontière belge entre MM. Vidal, directeur du *Moniteur des fonds publics*, et Aillary, ancien colonel. Ce dernier a blessé légèrement son adversaire.

Les motifs de cette rencontre paraissent se rattacher à une affaire industrielle à laquelle ces deux messieurs se trouvaient mêlés.

Pour la troisième fois depuis lundi dernier, le tocsin s'est fait entendre, la nuit dernière à Roubaix. Des passants aperçurent, vers à onze heures, des flammes qui s'échappaient de la toiture de la maison occupée, Grande-Rue, par M. Dutilleul, cabaretier. Ils donnèrent aussitôt l'alarme et réveillèrent M. et Mme Dutilleul qui dormaient profondément. Au même moment, la toiture, dont la charpente avait été consumée, s'effondra, et M. et Mme Dutilleul n'eurent que le temps de se vêtir à la hâte et d'enlever de leurs lits trois petits enfants qui reposaient dans une chambre voisine de la leur ; M. Dutilleul exerce la profession de serrurier-poëlier et avait en magasin des poëles, des cuisinières etc., etc., rien n'a pu être préservé du feu ; il en a été de même du mobilier ; seuls quelques objets de literie ont pu être jetés par les fenêtres.

Les perles, couvertes en partie par une assurance, s'élèvent approximativement à la somme de 17,000 fr.

Comme nous l'avons dit plus haut, le feu s'est déclaré dans le grenier où était établie une forge. M. Dutilleul avait hier, passé une partie de la soirée à forger et l'on suppose que quelques charbons ardents tombés sur le plancher auraient déterminé l'incendie.

C'est à la promptitude avec laquelle les secours ont été organisés que l'on doit de n'avoir pas à déplorer aujourd'hui un véritable désastre car les maisons voisines étaient très-menacées.

La comédie et la tragédie classiques seront représentées lundi prochain, sur notre scène, par une artiste de grand talent, Mlle Agar, de la Comédie-Française.

Chacun connaît sa brillante réputation ; chacun sait que le répertoire classique trouve en elle, un de ses meilleures interprètes.

Les amateurs de bonne littérature et de savante dictation seront nombreux.

Le cocher de la compagnie des tramways, Jean-Baptiste Duvivier, que la police avait arrêté comme étant l'auteur présumé de l'assassinat de Berney vient d'être relaxé. Une ordonnance de non-lieu a été rendue en sa faveur.

Un ouvrier tisserand, Désiré De-kens a été arrêté hier, et conduit à Lille en vertu d'un extrait de jugement décerné contre lui par M. le Procureur de la République. De-kens avait comparu le 31 octobre dernier devant le tribunal correctionnel de Lille, sous l'inculpation de coups et blessures et avait été condamné à une peine d'emprisonnement.

La prochaine assemblée générale, annuelle de la société industrielle du Nord de la France aura lieu mardi 10

décembre, à 3 heures, au siège de la Société, rue des Jardins 29 à Lille :

ORDRE DU JOUR:  
1. Correspondance.  
2. Présentation de nouveaux membres.  
3. Scrutin pour l'admission de deux nouveaux membres présentés en novembre.  
4. Sance publique ; communication du conseil d'administration.  
5. Ordre du jour de 1878. Vote sur les conclusions du conseil d'administration pour les récompenses à décerner, d'après les propositions des comités.

6. Communications.

M. A. Rousaud : Les malades cryptogamiques de lin.

7. Objets divers.

Les agents de la sûreté de Tourcoing ont arrêté, hier, à l'entrée de la rue du Haze, un individu nommé Jean-Louis Hornaert.

Il s'avait alors qu'il portait une partie en porte et exhibait une marchandise qu'il cachait ; c'était du tabac belge.

La cour d'Assises de Douai a acquitté dans sa dernière audience, Loridan, de Tourcoing inculpé d'attentats à la puissance.

Dans sa dernière audience le tribunal de simple police de Tourcoing a prononcé 22 condamnations comprenant 46 francs d'amende et 25 jours de prison pour les contraventions suivantes :

Abandon de voiture Maraudage de récoltes

Avoir fait courir un cheval au galop Cisération de chien sans collier

Avoir livré du combustible, sans poids ni bascule

Infraction à la police des logements Voiture non éclairée la nuit

Avoir construit sans autorisation Immeuble public et manifeste

Chant nocturne Tapage nocturne et violences légères

Les habitants de la rue des Chats-Bossus, à Lille, ont été péniblement impressionnés hier matin.

Un homme de vingt-huit ans, M. G. Delgat, rentrant chez lui, était arrivé sur le palier de son appartement, situé au premier étage, quand il tomba à la renverse et roula le long de l'escalier jusqu'au rez-de-chaussée.

On a constaté que la mort avait été causée par la rupture d'un anévrisme.

Dans sa séance du 6 décembre, le 2<sup>e</sup> conseil de guerre a rendu les jugements suivants :

Le nommé Liégeois, Augustin-Joseph, réserviste de la classe 1869 de la subdivision d'Arras, prévenu d'insoumission, a été condamné à un jour de prison.

— Clerc, Louis-Napoléon, sergent-major au 33<sup>e</sup> régiment (absent et contumace), accusé de vol d'argent dont il était comptable, a été condamné à dix ans de travaux forcés, à la dégradation militaire et dix ans de surveillance.

— Minard, Amand-Théodore, soldat au 127<sup>e</sup> régiment, prévenu de désertion à l'intérieur, deux ans de prison.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE — Nous disons, il y a quelques jours, que certaines personnes croyaient en présence de la Loterie monstre organisée par le Gouvernement, pouvoir suivre cet exemple dans des proportions beaucoup plus modestes. Ed. Foret était de ce moment, à Paris, à la direction de la police de l'Intérieur. Les ouvriers de la fabrique et les sapeurs-pompiers de la ville se sont surtout fait remarquer par leur imprudence. On attribue l'incident à l'échauffement de déclencheuses qui ont communiqué le feu à la ouverte.

— On a retiré mercredi du canal de la Basse-Delle à Quenay-sur-Delle, le cadavre d'un individu âgé de 40 à 45 ans et paraissant avoir séjourné un mois dans l'eau. L'identité du mort n'a pu être établie.

— Il avait pris audience du 5 décembre, la cour d'assises de Saint-Omer, a condamné à 10 ans de réclusion le nommé Halibœuf, ancien infirmier à l'hôpital d'Arras, reconu coupable de vol avec effraction dans le presbytère du curé d'Annequin.

— Vient ensuite un petit homme, J. Corbu, qui cherche à passer à la postérité. « Vous avez été trouvé en état d'ivresse manifeste ? » lui dit le président.

— Manifeste, mon petit ami, l'ivresse est toujours manifeste.... il est certain que...

— M. le président, peu désireux d'entendre un discours, l'envoie à sa place et le tribunal y ajoute huit jours de prison.

— Les Chopin, de Lys-lez-Lannoy, sont de bons ouvriers, mais pas tendres de tout. Le 24 novembre, ils arrivaient au moment de la retraite dans le cabaret Lepers. On leur servit une chope en les engageant à se hâter.

— Ils se fachent et battent le cabaretier. Un nommé Bacot, sapeur-pompier, vient venir au secours des époux Lepers, il parle comme un muscade sous le comptoir. On court chercher les gendarmes. Les frères Chopin prennent la fuite, mais ils trouvent encore moyen d'assommer d'un coup de brique le nommé Souris. Ou a pu arrêter Etienne Chopin, qui a été condamné à deux mois de prison ; son frère, par défaut, à trois mois.

Le Conseil municipal de Tourcoing, réuni hier vendredi en séance extraordinaire, a pris les résolutions suivantes :

Homologation de 26 rapports de la commission des logements insalubres ; — de la réception définitive des bouches d'eau pour le service de la pompe à vapeur ; — d'un marché pour la construction d'un trottoir rue des Coulons et vote d'un crédit ; — d'un marché pour l'appropriation des crédits de l'école de garçons du Blan Séau ; — d'un marché pour l'exécution des accotements de la rue M. Choquel ; — des chiers des charges des diverses entreprises pour l'entretien des propriétés commer-

ciales et des rues et sentiers ; — du caractère des charges pour la vente par adjudication publique d'arbres et haies croissant sur le parcours de la rue ouverte entre le boulevard et la rue des Carliers ; — d'un marché pour la fourniture des charbons au service des eaux, en 1879 ;

— Adoption d'un devis du remaniement du campanile et du dome de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à l'exécution de ces travaux ;

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Vote d'un crédit pour l'acquisition de livres scolaires pour la bibliothèque de l'école de garçons du Blan Séau ;

— Adoption du budget spécial du service pour 1879 ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Vote d'un crédit pour l'acquisition de livres scolaires pour la bibliothèque de l'école de garçons du Blan Séau ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

— Renvoi à l'examen de la commission de la voirie de la question d'une cession de terrain à la voie publique, rue du Haze ;

— Adoption d'un devis de modifications et réparations aux toitures de l'Hôtel-de-Ville et vote du crédit nécessaire à Wattrelot.

—